



Les traumatismes crâniens sont les blessures les plus graves que les enfants risquent de subir lorsqu'ils se déplacent à roulettes

SécuritéJeunes Canada : le port d'un casque peut réduire de 85 % le risque de traumatismes crâniens

Montréal (Québec), le 31 mai 2010 – Avec le printemps bien entamé et l'été à nos portes, les enfants seront de plus en plus nombreux à enfourcher leurs vélos, à chausser leurs patins, à se remettre à la planche à roulettes ou à la trottinette. Mais, avant que ces petits prennent nos rues d'assaut, leurs parents doivent absolument leur rappeler de porter leur casque, un outil qui peut leur sauver la vie. Diverses blessures peuvent être causées par une chute, mais les plus graves sont celles qui touchent la tête. Les traumatismes crâniens peuvent souvent entraîner la mort chez les enfants qui se déplacent à roulettes, notamment chez ceux dont la tête n'est pas protégée par un casque. D'après un examen des études effectuées dans le cadre de la Semaine SécuritéJeunes, le port d'un casque protecteur peut réduire de 85 % le risque de traumatismes crâniens.

Les avantages du port d'un casque lorsqu'on pratique un sport sur roues ont depuis longtemps été prônés par les experts en prévention des blessures. D'après Transports Canada, en 2007, plus de 1000 enfants de moins de 15 ans ont été blessés en faisant du vélo. Parmi les autres blessures graves, mentionnons les fractures, les blessures au visage et les écorchures profondes qui nécessitent des greffes. D'après l'Agence de la santé publique du Canada, chez les enfants de moins de 19 ans, les traumatismes crâniens représentent 8 % des admissions de cyclistes aux urgences, 4 % pour les planchistes et les patineurs, et 6 % pour les enfants sur une trottinette.

« Les traumatismes crâniens graves sont souvent causés par une chute. Même si l'incident semble mineur, il peut entraîner un traumatisme à court ou à long terme », affirme **Denyse Boxell**, chef de projet pour SécuritéJeunes Canada, un programme national de prévention des blessures de l'*Hospital for Sick Children*. « Le crâne d'un enfant n'a qu'un centimètre d'épaisseur et peut facilement se fracturer suite à une chute, même à une faible vitesse. Lorsque les enfants font des activités sur roues, le port d'un casque protecteur peut leur sauver la vie. »

Un nouveau sondage Léger Marketing/SécuritéJeunes Canada sur le port du casque protecteur indique que le tiers des parents interrogés (35 %) affirment ne pas s'inquiéter que leur enfant se blesse en faisant du vélo.

Tu roules ? Protège ta boule !

Les enfants sont surtout susceptibles de se blesser lorsqu'ils commencent à faire du vélo et qu'ils apprennent à garder l'équilibre à deux roues, lorsqu'ils pédalent ou roulent à patins à proximité des voitures, ou encore lorsqu'ils ne portent pas d'équipement de protection, qu'ils roulent trop vite et qu'ils font des acrobaties.

« Il est important de choisir un casque conçu et approuvé spécifiquement pour le sport pratiqué », affirme le docteur Ken Shaw, directeur, service des urgences chirurgicales et coordonateur médical, programme de traumatologie, Hôpital de Montréal pour enfants. « Les casques de vélo conviennent pour faire du vélo, de la trottinette et du patin à roues alignées. Pour faire de la planche à roulettes, par contre, il faut un casque différent qui protège aussi l'arrière de la tête. »

Selon lui, une autre différence entre le casque de vélo et le casque de planche à roulettes, réside dans la construction. « Les casques de vélo sont conçus pour offrir la meilleure protection possible lors d'un seul impact, après quoi il doit être remplacé », poursuit le docteur Shaw. « Les casques pour planches à roulettes n'offrent pas ce genre de protection. Ils sont conçus pour protéger contre des impacts moins forts, mais qui sont plus fréquents avec les planches à roulettes. Le port du bon casque pour le sport pratiqué est donc essentiel et il peut faire toute la différence. »

Donnez-leur le bon exemple

La plupart des parents (73 %) affirment que leur enfant porte toujours un casque à vélo. Mais, lorsqu'il s'agit de donner l'exemple, les parents pourraient faire mieux ! Dans l'ensemble, 31 % d'entre eux avouent ne jamais porter un casque lorsqu'ils font du vélo.

« Une des meilleures méthodes pour encourager les enfants à porter leur casque à vélo ou sur une planche à roulettes, c'est d'en porter un soi-même », rappelle M^{me} Boxell. « Les enfants qui voient leurs parents porter un casque sont plus susceptibles d'adopter également cette pratique ».

Des progrès du côté des nouvelles lois

L'incidence de traumatismes crâniens chez les jeunes cyclistes est environ 25 % plus faible dans les provinces ayant adopté une loi sur le port du casque protecteur, par rapport aux provinces sans une telle loi. Le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, Terre-Neuve, le Labrador et les Territoires n'ont toujours pas de loi sur le port du casque pour les enfants de moins de 18 ans.

« Nous sommes convaincus de la nécessité d'adopter une approche harmonisée concernant le port du casque par les enfants canadiens », déclare M^{me} Boxell. « Nous recommandons l'adoption d'une loi sur le port du casque par les enfants au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan, en Terre-Neuve et Labrador et dans les Territoires, afin de nous assurer que tous les enfants canadiens jouissent de la même protection. »

La majorité des Canadiens interrogés (90 %) appuient l'adoption d'une loi qui préconise le port du casque par les enfants qui font du vélo dans la rue, et 81 % appuient l'adoption d'une telle loi pour les enfants **et les adultes**. Environ deux tiers des parents au Canada (63 %) accordent autant d'importance à une loi sur le port du casque qu'à la loi sur la ceinture de sécurité.

Les cinq conseils à suivre pour protéger la tête de votre enfant :

- Assurez-vous que votre enfant porte son casque chaque fois qu'il enfourche son vélo.
- Procurez-vous le casque approprié à chaque sport. Choisissez un casque de vélo pour faire de la bicyclette, du patin à roues alignées et de la trottinette. Pour la planche à roulettes, il faut un casque spécial qui couvre une plus grande partie de l'arrière de la tête.
- Assurez-vous que le casque soit bien ajusté sur la tête de l'enfant. Le casque doit tenir à environ deux doigts au-dessus des sourcils. Les sangles latérales et sous le menton doivent être bien ajustées.
- Quel que soit leur âge, tous les cyclistes doivent porter un casque. Et souvenez-vous, c'est à vous de donner l'exemple à votre enfant.
- Les enfants de moins de 10 ans ne doivent pas pédaler dans la rue. À cet âge, ils ne possèdent pas encore la maturité physique et mentale pour manœuvrer leur vélo entre les voitures de façon sécuritaire. Les enfants de moins de 10 ans doivent s'exercer d'abord avant de pédaler dans la rue.

Aujourd'hui marque le coup d'envoi de la Semaine SécuriJeunes 2010, sous le thème *Quand tu roules, protège ta boule !* Cette semaine se déroule du 31 mai au 5 juin 2010 et est commanditée par Johnson & Johnson.

Des porte-parole partout au Canada

Les porte-parole de SécuriJeunes Canada à Montréal, Halifax, Toronto, Edmonton et Vancouver sont disponibles pour accorder des entrevues.

Feuille d'information *Quand tu roules, protège ta boule !*

SécuriJeunes Canada et Johnson & Johnson offrent aux parents et aux gardiens d'enfants un feuillet d'information brochure éducative gratuit sur le port sécuritaire des casques protecteurs. Téléchargez-la en visitant le site www.securijeunescanada.ca.

À propos de SécuriJeunes Canada

SécuriJeunes Canada a pour mission d'édifier et d'inspirer une culture de sécurité dans notre pays afin de réduire l'incidence de blessures non intentionnelles, principale cause de décès chez les enfants et les jeunes au Canada. À titre de chef de file à l'échelle nationale, SécuriJeunes Canada se sert d'une approche

de collaboration et d'innovation pour forger des partenariats, entreprendre des recherches, sensibiliser le public et faire des recommandations dans le but de prévenir les blessures graves chez les enfants, les jeunes et leurs familles. Notre vision préconise *Moins de blessures. Des enfants en meilleure santé. Un Canada plus sécuritaire*. SécuriJeunes Canada est le programme national de prévention des blessures de l'*Hospital for Sick Children*. Partout au Canada, les partenaires de SécuriJeunes Canada organisent cette semaine des activités sur le thème *Quand tu roules, protège ta boule !*, pour renseigner parents et les enfants sur la sécurité et la protection qu'assure le port d'un casque. Pour en savoir plus sur SécuriJeunes Canada et la sécurité des enfants, visitez le www.securijeunescanada.ca ou composez le 1888-723-3847.

À propos de Johnson & Johnson

Johnson & Johnson est le commanditaire-fondateur de SécuriJeunes en Amérique du Nord (Canada, É.-U. et Porto Rico) et dans 17 autres pays. La société commandite également la Semaine SécuriJeunes, le plus important programme annuel de sensibilisation de l'opinion publique de SécuriJeunes Canada, destinée à réduire la fréquence et la gravité des blessures infantiles évitables, principales causes de décès et d'invalidité chez les enfants au Canada. *Prendre soin de l'humanité... une personne à la fois*, tel est le principe qui inspire et qui unit les employés de la famille des compagnies Johnson & Johnson. Nous puisons dans le domaine de la recherche scientifique afin de mettre au point des idées novatrices, des produits et des services qui permettront d'améliorer la santé et le bien-être des humains. Les employés de la famille des compagnies Johnson & Johnson collaborent avec des partenaires du secteur de la santé afin de toucher, au quotidien, la vie de plus d'un milliard d'individus à travers le monde. Johnson & Johnson compte 115 500 employés et plus de 250 sociétés en exploitation réparties dans 57 pays et vendant leurs produits dans plus de 175 pays. Le siège social mondial de Johnson & Johnson est situé à New Brunswick (New Jersey), aux É.-U.

Le sondage Léger Marketing a été effectué auprès de 1 002 Canadiens d'âge adulte habitant avec des enfants de 18 ans et moins, et a porté sur le port d'un casque protecteur. Les données ont été recueillies à l'échelle nationale entre le 1^{er} et le 5 février 2010. La marge d'erreur du sondage est de +/- 3,1 %, 19 fois sur 20.

- 30 -

Pour obtenir davantage d'information ou pour planifier une entrevue, veuillez communiquer avec :

Natacha Gouveia / Stéphanie Gaucher

Capital-Image

514 739-1188, postes 224 / 236

ngouveia@capital-image.com

sgaucher@capital-image.com

Denyse Boxell

Chef de projet

SecuriJeunes Canada

416-813-5118

Denyse.boxell@sickkids.ca